

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

LE CARNAVAL DES OMBRES

SERGE DEMOULIN / MICHAEL DELAUNOY

CRÉATION

13 > 31.03



AH TU VIENS DES CANTONS RÉDIMÉS. DE CHEZ LES...

AVEC
SERGE DEMOULIN

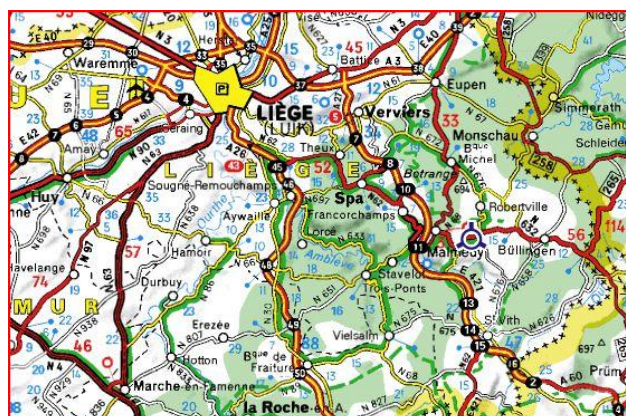
AVEC LES VOIX DE
NICOLAS BUYSSE
MICHAEL DELAUNOY
MURIEL LEGRAND
MAGALI PINGLAUT

AUTEUR
SERGE DEMOULIN
MISE EN SCÈNE
MICHAEL DELAUNOY
ASSISTANTE À LA MISE EN SCÈNE
LAURENCE ADAM
STAGIAIRE À LA MISE EN SCÈNE
ANDRÉS CIFUENTES
LUMIÈRE
LAURENT KAYE
TRAVAIL MUSICAL
MURIEL LEGRAND
PRISE DE SON ET MIXAGE
LORENZO CHIANDOTTO
DIRECTION TECHNIQUE
RAYMOND DELEPIERRE
RÉGIE
GAUTHIER MINNE
HABILLEUSE
CARINE DUARTE

CRÉATION
PRODUCTION RIDEAU DE BRUXELLES.
CORÉALISATION FESTIVAL PAROLES D'HOMMES
ET L'AMAPAC (MALMEDY)
EN PARTENARIAT AVEC L'ATELIER 210.

LE SPECTACLE EST CRÉÉ
LE 02 FÉVRIER 2012
AU MALMUNDARIUM À MALMEDY

LE TEXTE EST ÉDITÉ
AUX ÉDITIONS LANSMAN, 2012



RIDEAU DE BRUXELLES 11 | 12

Service éducatif Christelle Colleaux 02 73716 02 | christelle.colleaux@rideaudebruxelles.be
RÉSERVATION www.rideaudebruxelles.be | 02 737 16 01 du mardi au samedi de 14:00 > 18:00



Mon ami Serge Demoulin est un jour venu me trouver avec l'idée de créer un seul en scène qui parlerait de l'annexion des Cantons de l'Est par l'Allemagne nazie. Je lui ai piteusement avoué ma quasi totale ignorance de cette question.

Lui la vivait dans sa chair, avec un grand-père et deux oncles enrôlés de force pour aller se battre sous l'uniforme de la Wehrmacht et qui ne s'en étaient pas relevés. Cette histoire m'a bouleversé et j'ai dit à Serge que je souhaitais que le spectacle puisse se faire au Rideau. Les jours et les semaines passant, je n'arrêtais pas de penser à ce que Serge m'avait si bien raconté et j'ai finalement accepté de le mettre en scène. Sans présager du résultat artistique, je sais déjà qu'il s'agit là d'une aventure humaine qui restera gravée en moi.

Michael Delaunoy, Directeur artistique



LE CARNAVAL DES OMBRES

SERGE DEMOULIN / MICHAEL DELAUNOY

Un jour, il se fait traiter de Boche. « Ah tu viens des cantons rédimés, de chez les ... » Il ne sait pas quoi dire. Il sort à peine de l'adolescence. Il est belge, oui. Mais son grand-père et ses deux oncles ont été enrôlés de force dans la Wehrmacht. Le plus jeune allait avoir vingt ans. Comment meurt-on sous cet uniforme-là ? Dans le village où il est né, on ne parle pas de tout ça. On rit en wallon, on chante en wallon, on rêve en wallon. Mais parfois, sur les chemins de fête, l'alcool fracasse les digues, les corps tremblent d'une tristesse inexplicable... L'acteur Serge Demoulin rend hommage à sa région, ses racines. Avec délicatesse, humour et détermination, il dévoile un pan occulté de notre histoire : l'annexion des Cantons de l'Est par l'Allemagne nazie en 1940 et le silence de l'État belge.



L'HISTOIRE

Serge, jeune comédien, fait chaque vendredi la route Bruxelles-Waimes pour rentrer chez ses parents. Entre ces deux villes, il rêve à la région de son enfance, à son histoire. 1944. C'est ici que Allemands et Alliés se sont entretués lors de l'offensive Von Rundstedt. Les civils, eux, étaient Allemands un jour, Belges le lendemain. Des villageois, attachés à leurs terres, à leur parler wallon chantant. Serge, ce jour-là a du mal à rentrer au pays. Hier, il s'est fait traité de «Boche» par un copain Bruxellois. Il n'a rien su répondre. Pourquoi ? «Je suis un enfant du silence, s'avoue-t-il. Ce que je sais : mon nom. Après, rien n'est moins sûr. ». Alors Serge exhume les faits, un à un : le parti pro-nazi, l'annexion, les enrôlements de force, le départ pour le front de l'Est, la résistance, les déportés et... le mutisme. Il faudrait parler, expliquer, vomir les mots, mais comment ?

Trois ans plus tard, Le Carnaval de Malmedy lui donnera l'occasion de crever le silence. Dans une ambiance de fanfare, de neige et de bière, le village éructe ses souvenirs et ses non-dits. La fête, les travestissements permettent de crier des vérités sous le masque. C'est alors un véritable théâtre, que ce *Carnaval des ombres*, qui convoque pêle-mêle des Schtroumpfs délavés, des Barbapapas, des Village people et des fantômes de la Wehrmacht. Pour un grand rite collectif autour de notre passé commun.

Nous sommes confrontés au mystère du monde et de l'être, à notre fragilité d'humains face à la beauté et à l'amour mais aussi à la violence, à l'horreur de la vie qui nous est donnée ou que nous nous forgeons. Nous sommes confrontés à la nature, au cosmos, au monde visible et invisible, au fini et à l'infini que nous sommes capables de comprendre ou de sentir, confrontés enfin à l'altérité et au divin.

Pour supporter cela, nous avons besoin d'une parole qui prenne en charge les événements, les émotions, les visages et les images qui nous traversent, une parole qui crée le lien entre notre passé, notre présent et notre avenir, entre nous et les autres, entre l'ici et l'ailleurs.

L'homme est un être de langage, nous habitons tous une langue mais pour qu'elle adienne et nous fasse advenir, nous avons besoin de la créer sans cesse, d'en repousser les limites, d'en utiliser toutes les ressources pour pouvoir nommer, célébrer, magnifier, dénoncer, pleurer, comprendre, accueillir, refuser, en un mot exprimer.

Chacun d'entre nous a un espace singulier : un corps, une ou des origines, un pays, une langue qu'il lui faut conquérir pour s'unifier. Nous sommes le fruit de cette initiation et notre vie prend sens dans cette quête.

Écrire, raconter notre histoire et celle des autres, c'est accéder à la présence, aux présences qui nous entourent, choses ou êtres, vivants ou morts et les faire exister. C'est mettre, à côté de notre vie, une autre vie qui l'éclaire, sans séparation.

Sylvie Fabre G. in *Pourquoi écrire* (<http://poezibao.typepad.com/>, 2006)



SERGE DEMOULIN

Serge Demoulin est né le jour de la kermesse de son village, 10 septembre 1966, à Waimes, dans les cantons de l'Est, le pays du carnaval. Très tôt nourri aux confettis, aux flonflons et au théâtre wallon, il tâte de la scène dans la salle paroissiale à 14 ans dans une comédie au titre intraduisible *Li baron vadrouille*, dans laquelle il a une réplique. Pas du tout salué par la critique mais encouragé par sa seule étoile il participe quelques années plus tard au spectacle de fin d'année du collège Saint-Remacle à Stavelot, pays des Blancs moussis.

Entre deux festivités carnavalesques, il part étudier au Conservatoire de Bruxelles, dans la Classe de Monsieur Pierre Laroche en Art dramatique, Madame Marie-Jeanne Scohier en déclamation.

Alors qu'il est en première année, il joue Roméo dans *Roméo et Juliette* de W. Shakespeare, mis en scène par F. Dussenne dans les ruines de l'Abbaye de Villers-la-Ville.

Parler d'autre chose?

Mais de quoi on parle quand on a appris qu'il ne faut pas parler?

On s'invente des histoires?

Depuis, il a joué sous la direction de Claude Volter, Daniel Leveugle, Michael Delaunoy, Philippe Sireuil, Michel Kacenelenbogen, Tania Stepantchenko... dans les principaux théâtres de notre communauté.

Il a également mis en scène *Un ami fidèle* de Jean-Pierre Dopagne, et *Reste avec moi* d'Olivier Coyette.

Après avoir enseigné à Liège, il enseigne actuellement au Conservatoire de Bruxelles.

En 2006, il co-écrit *Le juste milieu* qui sera mis en scène par Olivier Massart au Théâtre de la Toison d'Or.

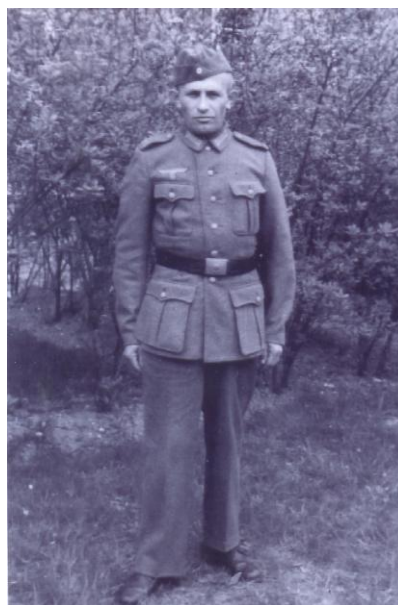
Le carnaval des Zombresses est son premier seul en scène et son premier texte édité.

Cette année, le carnaval, c'est aux alentours du 20 février.

1940.

À gauche, Henri Bastin en uniforme de l'armée belge.

À droite, en uniforme allemand.





MICHAEL DELAUNOY

Michael Delaunoy est né à Liège le 21 août 1968, jour où les chars soviétiques entraient dans Prague pour mettre fin à son printemps.

Elève de 1988 à 1992 au Conservatoire Royal de Bruxelles dans la classe d'Art dramatique de Pierre Laroche et la classe de Déclamation de Charles Kleinberg.

Après avoir participé à quelques spectacles en tant qu'acteur, s'essaye en 1991 à la mise en scène. Mordu.

A abordé depuis, avec la Compagnie Off Limits (1992-2000) ou l'envers du théâtre - compagnie Michael Delaunoy (2000-2007), en coproduction avec différentes institutions belges et étrangères ou en tant que metteur en scène invité des auteurs tels que Tchekhov, Strindberg, Büchner, Lautréamont, von Horváth, Adamov, mais aussi de nombreux contemporains : Kalisky, Cormann, Pizzuti, Vielle, De Bei, Pourveur, de Guillebon, Celestini, McCabe, Harrower...

J'ai vu dans ce projet une vraie nécessité sur le plan historique, politique. Au théâtre, j'aime quand la grande histoire passe par les individus, les cellules familiales.

Nominé en 2003 et en 2008 aux Prix de la critique comme meilleur metteur en scène, Michael Delaunoy a vu en 2005 sa création de *Aïda vaincue* de René Kalisky couronnée par quatre prix : meilleur spectacle, meilleure scénographie, meilleure actrice, meilleur acteur.

Michael Delaunoy enseigne l'art dramatique depuis 1994 et est professeur d'Art dramatique au Conservatoire Royal de Mons depuis 2003.

Il assume les fonctions de Directeur artistique du Rideau de Bruxelles depuis octobre 2007 où il a monté en 2009 *L'abécédaire des temps modernes* de Paul Pourveur et *Loin de Corpus Christi* de Christophe Pellet.

RENCONTRE

Cédric Juliens - *Serge, quel est le déclic qui t'a poussé à écrire Le carnaval des ombres ?*

Serge Demoulin - Ce désir, je le porte en moi depuis longtemps. Je rêvais de faire un spectacle sur «cette chose». Mais je ne m'en sentais pas capable. J'ai d'abord sollicité un auteur. Michael Delaunoy m'a poussé plus loin : «il n'y a qu'une personne qui peut l'écrire, c'est toi.»

C. J. - *Pourquoi ?*

S. D. - J'ai rencontré un Monsieur (Paul Dandrifosse, qui a été enrôlé de force) qui m'a transmis de la documentation, presque une thèse, sur ces questions. A ce moment, j'ai reçu les réponses que je n'ai pas eues à 20 ans. Notamment de la part de ma famille. J'ai alors pris la liberté d'écrire. Quand j'en ai parlé à mon père, sa réaction a été : «tu es fou! Tu ne peux pas faire ça».

C. J. - «Ça ?»

S. D. - Réveiller des choses, des bisbrouilles, des crises non réglées, le souvenir de dénonciations, par exemple. Tout ce qui s'était échangé, après la libération, avant qu'une chape de plomb ne vienne s'abattre sur cette histoire. Pour mon père, écrire, représenter, signifiait réveiller les querelles intra muros. Mais ma génération veut passer outre. Les fils ne sont pas responsables des erreurs de leurs pères. Même si, inconsciemment, «quelque chose» se transmet ? Car ce que j'ai reçu de cette histoire étant gamin, c'est avant tout le silence. Il y a de quoi raconter, pourtant : ma mère avait perdu son père à la guerre ; mon père, ses deux frères. Des bribes surgissaient lors des fêtes de famille. Sous le coup de l'alcool, l'émotion ressortait, en magma, toujours en très peu de mots. Et moi, gamin, j'absorbais tout ça comme une éponge.

C. J. - *Ce spectacle, c'est une tentative des fils de rétablir la vérité des pères ?*

S. D. - Il s'agit plutôt d'une page d'histoire à établir, tout simplement. Ce qui s'est passé à l'Est de la Belgique durant la période 1918–1944, est ignoré des livres d'histoire. Notamment l'annexion forcée des Cantons par l'Allemagne nazie. Une annexion sauvage, c'est-à-dire non juridique - il n'y a pas eu de traité d'annexion signé par les deux pays. En cherchant, on découvre que la Belgique avait tenté de revendre cette région en sous-main aux Allemands, un peu avant la guerre. Qu'à cette époque déjà, la propagande nazie y tissait ses réseaux culturels, avant 1940, sous l'œil débonnaire de Bruxelles. Il était nécessaire d'écrire cette page. Ce travail de recherche passait également par un travail de mémoire au sein de ma famille : donner la parole à ceux qui n'ont pas pu ou pas voulu s'exprimer. Actuellement, tout se passe encore comme si «cela» n'avait pas existé. Il fallait donc simplement établir les faits avant d'essayer de rétablir quoique ce soit. Tant que cette parole ne sera pas dite, on restera toujours «des Boches».

Michael Delaunoy - À la libération, beaucoup d'instructions judiciaires ont été menées à l'encontre des «collabos», dans les Cantons. Or, après enquête, il apparaît qu'il n'y a pas eu plus de faits de collaboration que dans les autres régions du pays. On était dans la moyenne nationale. Mais une grande suspicion a pesé, et pèse encore aujourd'hui, sur cette région et ses habitants.

S. D. - Au départ, il y avait chez moi une peur de prendre la parole. Après, on se rend compte que ce n'est pas si difficile que cela – au contraire, ça fait du bien de l'avoir dit. Ça permet de comprendre, de se réapproprier son histoire. Quand on jouera à Malmedy, j'espère que les gens parleront de cette histoire, de leur biographie. Que cette prise de parole contribuera à apaiser les consciences, au delà des querelles anciennes. Les générations d'avant s'étaient construites un mur de silence. En '47, ils avaient dû échafauder une paix sociale sur des non-dits. Pour continuer à vivre ensemble, tout simplement.

C. J. - *Est-ce l'identité de minoritaires qui voudraient faire entendre leur voix ?*

S. D. - Quand je suis arrivé à Bruxelles, dès que ça parlait de la guerre, je me taisais. Qu'est-ce que je pouvais bien dire ? Maintenant, j'assume l'ensemble de cette identité, avec ses contradictions. C'est le Carnaval qui fait le lien. S'il m'arrive de ne plus voir les gens du village pendant un an, je les retrouve au Carnaval comme si je les avais quittés la veille. Retourner au Carnaval, c'est essentiel. Il m'est arrivé une année de quitter Bruxelles au sortir d'une représentation, pour rejoindre la fête à Malmedy, y passer la nuit. Dans le spectacle, le Carnaval est un personnage central. C'est dans les moments de fête que l'inconscient resurgit, via l'alcool, au moment où on s'y attend le moins. Au Carnaval, le Bourgmestre remet les clés symboliques de la ville au Trouv'lé, le bouffon. Il les garde pendant 4 jours. Alors tout devient permis. La fête contient aussi sa part d'ombre, triste, due à l'alcool – mais il en sort toujours quelque chose.

M. D. - Dans le spectacle, le Carnaval agit comme un contrepoint léger au thème dur et grave de la nazification de la région, mais aussi comme un catalyseur. Le personnage central, un certain Serge Demoulin, y porte à un moment donné l'uniforme de la Wehrmacht comme déguisement. Ce qui provoque une espèce de catastrophe collective et intime. On n'aborde pas l'histoire de façon didactique mais comme une émotion qui fait problème. Ceci dit, autour du spectacle, il y aura une parole construite, étayée, documentée sur les faits abordés. Je pense notamment aux références à Klaus Barbie, qui sont inconnues du public scolaire. Pour notre génération, à Serge et à moi, le procès Barbie a été un événement marquant. J'ai eu l'intuition qu'il devait figurer dans le récit, qui se situe entre '87 et '90, une période évidemment marquée aussi par la chute du mur de Berlin.

C. J. - *Le comédien est comme le fou du village qui dit tout haut une parole obscène. Ressens-tu un plaisir d'incarner le bouffon ?*

S. D. - Oui. Je me situe du côté du bonimenteur de foire, du griot africain. Mais ce rôle me fait peur aussi.

M. D. - On touche aussi à l'importance de la mémoire orale, écrasée par la culture de masse.

C. J. - *Je cite un extrait du texte : « Moi qui ne voulais plus jamais entendre parler de cette histoire, voilà que je n'ai plus assez de dents dans la bouche pour lui faire barrage. » Un barrage au désir ou à la honte ?*

S. D. – Il y a d'abord une lutte contre un sentiment d'ignorance. Il m'a fallu du temps pour récolter des informations qui m'ont permis de comprendre ce qui s'est passé. Aujourd'hui encore, beaucoup, dans la région, ne connaissent pas les faits. Ensuite, la honte d'avoir eu des gens de ma famille qui ont porté l'uniforme allemand. Serrer les dents pour garder le silence. On ne parle pas de cette histoire dans la famille. Alors qu'en fait, ce n'est pas si grave d'en parler. Ce qui est sûr, c'est que tant qu'on n'en parle pas, ça se transmet dans les gènes. Mon père, 76 ans, m'a dit : « Parle, toi. On te fait confiance ». Je lui ai apporté une ébauche du texte : « de toutes façons, m'a-t-il dit, tu ne pourras jamais comprendre ». Et pourtant. Dans le village, le spectacle est annoncé, il y a des affiches, ça commence à se savoir. Un jour, je tombe sur mon père en train de discuter dans le salon avec un homme de son âge. De « ça ». Ils ne se parlaient pas avant. Récemment, on a retrouvé des lettres datant de 1919 : des habitants de la région, dont mon grand-père, qui demandaient le rattachement de l'enclave wallonne à la Belgique. Le théâtre commence à libérer la parole, au village, chez nous.

C. J. - *Michael, comment rendre cela sur un plateau de théâtre ?*

M. D. - Dès le départ, j'ai vu dans ce projet une vraie nécessité sur le plan historique, politique. Je ne savais rien de cette histoire. Et je trouve incroyable qu'elle demeure si méconnue. Il y a une nécessité de partage. Au théâtre, j'aime quand la grande histoire passe par les individus, les cellules familiales. J'ai poussé Serge à écrire à partir de son propre point de vue, qui est celui d'une identité forcément problématique, ce qui est très nourrissant pour le théâtre.

Et j'ai servi de dramaturge au sens de « questionneur du sens ». On est donc partis sur la piste de l'auto-fiction. Serge se met en jeu lui-même et mélange sa propre histoire à des éléments de pure fiction. Sur le plan de l'interprétation, l'enjeu, c'est de trouver un point d'équilibre précaire entre le jeu d'acteur, qui suppose une forme d'incarnation, et le positionnement du narrateur, du conteur, plus distancié. Toucher le point sensible sans tomber dans le psychodrame. Théâtraliser l'intime.

La dureté de la thématique, le fait de jouer dans la région aussi, nous ont poussés à adopter un rapport convivial au public. Sinon on risquait d'être rattrapés par un ton sévère ou donneur de leçon. On s'est fixé comme contrainte de pouvoir jouer le spectacle n'importe où, dans des salles de théâtre ou des cafés, à l'intérieur ou en plein air. L'idée est qu'il ne faut pas d'obstacle technique à la circulation de cette parole. Serge accueille les gens, il les reçoit. Il est le conteur, suscite les images en nous. Nous travaillons sur le lien de parole, ici et maintenant. Sur un espace commun à l'acteur et au spectateur, et sur l'acte de livrer certaines choses comme si elles étaient improvisées, comme si elles ne pouvaient arriver qu'ici et maintenant, ce qui est parfaitement vrai, tout en étant un leurre.

C. J. - *Serge, y-a-t-il des moments où tu te sens dans l'impudeur ?*

S. D. – Ce n'est pas facile. Il faut une mise à distance. Quand des gens viennent voir un filage, j'ai une mémoire émotionnelle qui m'arrive. Je suppose que cela se maîtrisera avec le temps et la technique.

C. J. - *Apporterez-vous des modifications au texte après la première à Malmedy ?*

S. D. – J'intégrerai certaines remarques, sans doute. Mais il ne faut pas rendre cette parole trop sérieuse. Tout cela n'est qu'une proposition artistique, une manière d'approcher le silence. De tourner autour. Après tout ce travail, je comprends mieux le silence de mes parents. Il n'y a peut-être rien à en dire mais il faut que ce rien s'exprime.

Entretien de Cédric Juliens
avec Serge Demoulin et Michael Delaunoy
19 décembre 2011

LES CANTONS DE L'EST EN QUELQUES DATES

1815 Après la chute de Napoléon, le Congrès de Vienne fixe la frontière entre le Royaume des Pays-Bas et le Royaume de Prusse. Les Cantons de l'Est sont annexés à la Prusse. Au cœur de ceux-ci, Malmedy reste un bastion de langue wallonne et française reconnu par la Prusse.

1862 Arrivée au pouvoir du chancelier prussien Bismarck. Mise en place d'une politique de germanisation forcée partout en Prusse qui perdure jusqu'en 1914. Opposition entre un pouvoir central fort, parlant allemand et protestant, et des cantons avec de grandes minorités francophones, et catholiques. Radicalisation pro-francophone (voire pro-belge) de Malmedy.

1889 Disparition de l'apprentissage du français dans les écoles.

1914-1918 1^{ère} guerre mondiale. Enrôlement de nombreux soldats dans les cantons, envoyés sur le front occidental.

1919 Traité de Versailles réglant les compensations de guerre. La Belgique réclame 2 milliards 750 millions de Marks, les Cantons de l'Est et la révision de traités existants. Elle n'obtient que les Cantons, et ne recevra que la moitié de la somme demandée.

1920 Référendum des habitants des Cantons sur le rattachement à la Belgique, exigé par le président américain Woodrow Wilson selon son principe du droit des peuples à décider de leur avenir (autodétermination). Seuls 271 électeurs sur 33.726 s'expriment pour un maintien de ces communes en Allemagne. Mais le vote n'est pas secret et la crainte de l'expulsion ou du retrait de la carte de ravitaillement est forte. Peur de la Belgique de voir « partir » ses seules compensations de guerre.

1920-1939 Les habitants des Cantons de l'Est n'ont pas la pleine nationalité belge. Considérés comme immigrés naturalisés, ils sont susceptibles d'être déchus de leur nationalité. Ces déchéances seront prononcées plusieurs fois dans les années 30 contre des leaders autonomistes. L'Allemagne encourage en sous-main ce mouvement durant tout l'entre-deux-guerres.

1920-1925 Négociations secrètes qui échouent entre l'Allemagne et la Belgique pour la rétrocession à l'Allemagne des Cantons en échange de compensations plus avantageuses à la Belgique.

1925 Premières élections législatives auxquelles les habitants des Cantons peuvent voter.

Années 1930 La tension augmente. Création du *Heimattreue Front* (Front patriotique), organisation visant au rattachement des Cantons à l'Allemagne, qui se tourne très rapidement vers le parti nazi, qui le finance.

1939 Aux élections législatives, le *Heimattreue Front* recueille 45,1 % des voix, succès moins important que dans d'autres régions germanophones limitrophes de l'Allemagne, où le pourcentage des partis pro-nazis dépasse les 80 %.

1940 La Belgique est envahie par l'Allemagne. Les Cantons sont réintégrés au Reich. La germanisation forcée se remet en place: journaux, enseignement, culture sont exclusivement en Allemand. Les habitants pro-belges sont persécutés, ainsi que les résistants et le Clergé. 168 personnes partent dans des camps de travail ou de concentration. 78 n'en reviennent pas. 8000 hommes sont enrôlés de force.

1944-1945 Bataille des Ardennes et fin de la guerre. Malmedy et Saint-Vith finissent entièrement rasées, la première par erreur de bombardement américaine, la seconde par volonté de l'Etat-major SS.

1945-1948 Procès des collaborateurs. Sur les 4265 dossiers concernant la collaboration politique et le recrutement de main-d'œuvre, il n'y aura que 48 condamnés (soit 0.77%). Malgré cela, les Cantons sont perçus comme majoritairement favorables aux Allemands, ils vont être traités de « boches ».

MOMENTS D'HISTOIRE

- Je viens des cantons de l'Est, belges depuis 1920, mais qui ont été annexés par l'Allemagne nazie pendant la guerre.

- Ben, comme toute la Belgique...

- Ah non Jean-Luc, la Belgique, elle a été occupée. Tiens, passe-moi les cacahuètes tu veux, merci. Nous, on a été annexés, le reste de la Belgique a été occupé jusqu'en 44. Occupé, pas annexé.

Annexion >< occupation

L'occupation et l'annexion sont deux situations qui peuvent sembler très similaires de prime abord, mais qui sont radicalement différentes en droit international public ainsi que d'un point de vue identitaire :

L'annexion Selon la définition donnée par Jules Basdevant, ancien président de la Cour internationale de justice, l'annexion est « une opération effectuée ou non en vertu d'un traité, par laquelle la totalité ou une partie d'un territoire d'un État passe sous la souveraineté d'un autre État. » Ainsi, les habitants de cette partie de territoire changent de nationalité, avec tout ce que cela implique en termes d'administration, de politique, de culture et d'identité.

La Bataille des Ardennes...

Mon père était sur le front... enfin, un coin du front était juste derrière la maison, à Waimes, mon père était gamin, il avait dix ans, et les Américains, ils y tenaient à ce coin-là, justement.

Bataille des Ardennes

La bataille des Ardennes est la dernière grande offensive de l'armée allemande durant la deuxième guerre mondiale. L'objectif des Allemands est d'attaquer en hiver, un front tenu par des troupes incomplètes et fatiguées suites aux combats et aux pertes. Une fois le front enfoncé, il s'agit pour les Allemands de remonter vers Bruxelles et Anvers pour couper l'approvisionnement allié.

L'occupation militaire Selon le règlement de La Haye de 1907, « un territoire est considéré comme occupé lorsqu'il se trouve placé de fait sous l'autorité de l'armée ennemie ». Jules Basdevant précise que l'occupation est un « terme employé pour désigner la présence de forces militaires d'un État sur le territoire d'un autre État, sans que ce territoire cesse de faire partie de celui-ci. » Dans ce cas de figure, la population garde l'administration, la culture et l'identité qui lui est propre, mais sous la tutelle de l'occupant.

In Dictionnaire de la terminologie du droit international, Paris, Sirey, 1960.

Les premiers jours de l'offensive, débutée le 16 décembre 44, voit un succès rapide des Allemands, mais le mauvais temps et la résistance acharnée des Américains en infériorité numérique criante (80 000 contre 300 000) retarde suffisamment les Allemands pour permettre aux renforts américains d'arriver et de faire battre en retraite les troupes allemandes le 25 janvier. L'offensive heurte durement la population belge, causant la mort d'environ 2500 civils.

NOBECOURT (J.), Le dernier coup de dés d'Hitler, la bataille des Ardennes, Paris, Robert Laffont, 1962.

RIVET (L.), La bataille des Ardennes : les civils dans la guerre, Bruxelles, Hatier, 1985.

Écoute, Jean-Luc, mes deux oncles et mon grand-père ont été enrôlés de force dans la Wehrmacht, alors, s'il te plaît, Jean-Luc, fais attention à ce que tu dis.

Enrôlement de force

L'enrôlement des hommes des cantons dans l'armée allemande pose question aux historiens de la seconde guerre mondiale. Il s'agit en effet de différencier les volontaires et les véritables enrôlés de force, qu'on pourrait qualifier de « victimes ». Sur le total de 8700 hommes enrôlés durant la guerre, on compte 700 engagés volontaires entre mai 1940 et l'été 1941. Il y en eut probablement d'autres. Les raisons de ce volontariat sont diverses. Outre l'engagement idéologique, Hitler, pour fêter son anniversaire en 1941, avait promis une prime pour tout conscrit volontaire. L'engagement aurait donc pu être à vocation économique, les hommes s'engageant pour aider leurs familles. L'analyse géographique a permis de mettre en évidence deux situations très différentes dans l'enrôlement :

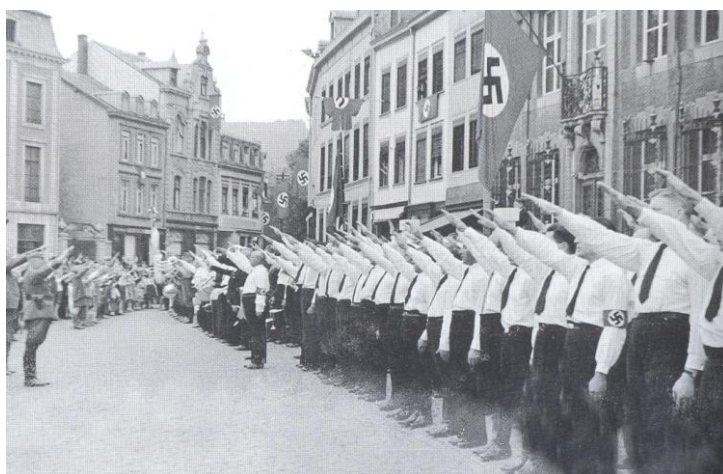
- Dans les cantons d'Eupen-Malmedy (en particulier dans le cas d'Eupen), qui avaient un passé commun avec la Prusse et le premier empire allemand, il semble que l'enrôlement ait été plus facile, et les actes de résistances plus rares ;
- Au contraire, les « dix communes » belges annexées au même titre que les cantons, et qui n'avaient jamais été allemandes auparavant, ont beaucoup plus résisté, par désertion ou par résistance active.

La question de la raison de l'enrôlement prendra tout son sens dans l'après-guerre. En effet, l'exemple du massacre d'Oradour-sur-Glane, où les troupes allemandes, le 10 juin 1944, massacrent 642 civils français innocents, est parlant. Dans ces troupes allemandes se trouvaient plusieurs « malgré-nous » alsaciens, enrôlés de force. Dans le procès qui suivra la libération, 13 d'entre eux sont poursuivis par la justice. Le seul engagé volontaire est condamné à mort pour trahison. Les autres écoperont de peines de prison, provoquant l'indignation de l'Alsace entière, qui se sent martyrisée une nouvelle fois. Ils finiront par être amnistiés, ce qui provoquera une indignation dans le reste de la France cette fois. De nombreux engagés volontaires se sont prétendus enrôlés de force pour éviter la peine capitale. La difficulté de discerner vraies et fausses victimes de l'enrôlement ont longtemps minés les débats communautaires, en France notamment.

BRÜLL (C.), *Les « enrôlés de force » dans la Wehrmacht – un symbole du passé mouvementé des Belges germanophones au XXe siècle.*

HAWES (D.), *Oradour. Le verdict final*, Seuil, Paris, 2009.

WILLEMS (H.), *Victimes et Héros de la guerre 1940-1945 in L'est de la Belgique (essai historique), t. 2, 1987-1991.*



Place Albert 1^{er}, Malmedy, 1940

72 ans après les faits, je veux dire en 2012, la Belgique est toujours incapable d'intégrer dans ses livres d'histoire l'annexion d'une partie de son territoire en mai 1940. Comme si ça n'avait jamais existé.

Reconnaissance de l'État Belge

À la capitulation le 8 mai, la Belgique est sans nouvelles de 5500 soldats des Cantons de l'Est, sur un total de 8700 enrôlés. L'Auditeur militaire publiera les 30 juin et 3 juillet 1945 une note invitant les familles dont un membre avait porté les armes obligatoirement à demander une attestation au bourgmestre pour favoriser les recherches. Il faut attendre le 1er août 1945 pour que les autorités belges disposent d'une liste de ceux qui dorénavant s'appelleront les « enrôlés de force ». Les recherches permettront de fixer le chiffre des disparus à 1327 personnes, et des morts au combat à 1268. Dans le courant du mois d'août 1945, on estime pour la première fois que 2.500 jeunes hommes sont encore prisonniers de guerre dans des camps soviétiques. Les russes ne pouvaient admettre une quelconque bonne foi des soldats prisonniers d'une région annexée au Reich sans Traité international. Dans l'amalgame, l'enrôlement cachait un sentiment de trahison vis-à-vis de la Patrie. L'exemple des Sudètes comportait des éléments de trouble. La présence de la « Légion Wallonie » (wallons engagés volontaires dans la SS) en Russie discrédita le nom de la Belgique à Moscou. Un soldat de la Wehrmacht méritait indistinctement le juste châtiment des prisonniers de guerre.

En mai 1945, les autorités belges reconnaissent que l'enrôlement des soldats des Cantons était forcé. Toutefois, de nombreux anciens soldats de la Wehrmacht qui reviennent de captivité dans la région dans le courant de l'année 1945 se retrouvent pour quelques jours ou quelques semaines à nouveau prisonniers, par les autorités belges cette fois, pour des suspicions de trahison envers la Belgique. Au total, ce sont 851 de ces hommes qui doivent comparaître devant un tribunal militaire (conseil de guerre avec juges militaires assistés d'un magistrat civil) belge en 1946.

Un soupçon généralisé semble alors peser sur ces hommes, et au point de vue national, sur les Cantons. Ce n'est là qu'un signe visible du difficile retour de ces soldats dans leur région, dans une société où l'épuration civique ne semble tolérer qu'une version « belge » du passé le plus récent, où dans de nombreux foyers manquera maintenant l'époux, le père, le frère ou le fils. L'histoire sociale et culturelle de cette perte et de ces familles sans hommes reste encore à écrire. L'État belge aura longtemps du mal à aborder la problématique. Dans les négociations bilatérales avec la jeune République Fédérale Allemande (RFA) au cours des années 1950, le sujet est singulièrement absent et la Belgique ne créera qu'en 1974 le statut d'« incorporé de force ». Les demandes de reconnaissance de l'État sont pourtant nombreuses. Durant tout l'après-guerre, on recense :

Incorporés de force

5768 demandes introduites

5044 reconnus

724 déboutés

Résistants au nazisme

2121 demandes introduites

1300 reconnus

821 déboutés

Le dédommagement financier ne sera décidé qu'en 1989, alors que la RFA avait déjà mis les moyens financiers à la disposition de l'État belge en 1962.

BRÜLL (C.), *Les « enrôlés de force » dans la Wehrmacht – un symbole du passé mouvementé des Belges germanophones au XXe siècle.*

WILLEMS (H.), *Victimes et Héros de la guerre 1940-1945 in L'est de la Belgique (essai historique), t. 2, 1987-1991.*

Les annexions sous d'autres formes en d'autres endroits...

La situation vécue par les Cantons de l'Est n'est pas un exemple unique dans l'histoire contemporaine, c'est un événement qui se décline sous plusieurs formes et avec des conséquences différentes. Ces différences sont liées notamment aux intentions que l'autorité annexante nourrit pour le territoire annexé. Dans le cas des Cantons de l'Est, l'Allemagne estime que les populations et l'espace géographique qu'elles occupent lui «appartiennent». Dans d'autres cas, il se peut que seul le territoire intéresse «l'envahisseur», qui en chasse la population. On parlera alors d'annexion de territoire. De plus, il faut analyser les caractéristiques pratiques de l'annexion : usage de la force ou non, gouvernance respectant les particularités de la population annexée ou au contraire imposant la culture de l'annexant, etc... Toutes ces caractéristiques peuvent favoriser l'acceptation de cet état de fait par les populations concernées ou au contraire, radicaliser les populations contre l'annexant. Quelques exemples peuvent être présentés :

Les Sudètes

Les Sudètes sont une région de l'ancienne Tchécoslovaquie (actuellement, la Tchéquie et la Slovaquie) majoritairement composés d'Allemands avant 1945. En effet, quand l'empire d'Autriche est démantelé en 1919 et que la Tchécoslovaquie est créée, une grande minorité de germanophones sont repris en même temps que les Sudètes dans le nouveau pays. Lors de la montée au pouvoir d'Hitler en Allemagne, des agitateurs nazis provoquent des incidents qui permettent à Hitler d'exiger aux accords de Munich (1938) le rattachement des Sudètes à l'Allemagne. Une fois annexée, les Allemands des Sudètes soutiendront massivement le régime nazi, ce qui provoquera un fort ressentiment des Tchécoslovaques envers eux. Après la fin de la guerre, les germanophones qui n'ont pas déjà fui l'avance de l'armée rouge seront expulsés par les autorités tchécoslovaques. Au total, plus de deux millions de personnes sont déplacées de force.

BLOCH (C.), *Le III^e Reich et le Monde*, Paris, Imprimerie nationale, 1986

L'Alsace-Lorraine

Région située à la frontière franco-allemande, française jusqu'en 1870, et allemande jusqu'en 1918, avant d'être réannexée entre 1940 et 1945, son histoire est riche et complexe car au cœur de la rivalité franco-allemande. L'annexion en 1940-1945 est très similaire à celle des Cantons de l'Est, puisque du jour au lendemain tous les aspects de la culture ou de la nationalité française (et donc, de ses défenseurs) sont chassés ou persécutés. Les jeunes Alsaciens et Lorrains sont considérés comme Allemands, et donc enrôlés de force sous la menace de voir leurs familles subir des représailles. On les définira plus tard sous le terme de « malgré-nous ». Sur 130 000 de ces soldats, plus de 40 000 décèdent, et plus ou moins le même nombre fut blessé à des degrés divers. La présence de certains de ces soldats dans des massacres de civils français orchestrés par les Allemands donnera à une partie des Français un sentiment de rejet envers l'Alsace-Lorraine.

RIGOULOT (P.), *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, Paris, PUF, 1997.

L'Anschluss ou l'annexion de l'Autriche

Parallèlement à la croissance du parti nazi en Allemagne, des partis nazis sont créés dans toutes les régions limitrophes qui comprennent un grand nombre de germanophones, et l'Autriche ne fait pas exception. A partir de 1933 et l'arrivée au pouvoir d'Hitler en Allemagne, le parti nazi allemand pousse le parti nazi autrichien à prendre le pouvoir, et soumet les responsables autrichiens à une pression grandissante. Face à ces pressions, le chancelier autrichien décrète en 1938 un référendum sur l'annexion à l'Allemagne qui n'a jamais lieu : l'armée allemande envahit l'Autriche et l'annexe. Durant la guerre, plus d'un tiers de la population autrichienne adhère au parti nazi et il n'y a pas vraiment de résistance armée. Le débat de la dénazification et de la responsabilité réelle des Autrichiens qui se sont présentés en victimes au sortir de la guerre est toujours en cours.

BELLER (S.), *Histoire de l'Autriche*, Paris, Perrin, 2011.

Le Luxembourg

Le 11 mai 40, le Luxembourg est entièrement occupé par l'armée allemande. Les dirigeants allemands préparent alors l'annexion du Luxembourg, pensant que les luxembourgeois adhèreraient volontairement à ce projet. C'était sans compter sur leur patriotisme. L'annexion officielle date de 1942, moment où l'on attribua aux Luxembourgeois la nationalité allemande avec les devoirs qu'elle implique. 10.200 hommes furent forcés d'entrer dans l'armée allemande et quelque 18.400 personnes furent obligées au service du Reich. Des grèves éclatèrent un peu partout dans

le pays en signe de protestation contre cette mesure touchant la jeunesse luxembourgeoise. Parmi les enrôlés de force, 3 510 ne se présentèrent pas ou ne retournèrent pas au front de guerre après un congé. Ils étaient le plus souvent cachés au Luxembourg. Environ 1 000 se réfugièrent en Belgique et en France où ils rejoignirent le maquis. Nombreux furent ceux qui, à l'appel du gouvernement en exil, désertèrent sur les fronts pour rejoindre les armées alliées.

L'annexion du Luxembourg in Forum Le monde en guerre (www.39-45.org)

Le Golan

Le plateau du Golan est une zone géographique située au sud ouest de la Syrie, et est annexée depuis 1981 par Israël, même si ce dernier a conquis la zone depuis 1967. Ce plateau a une haute valeur stratégique pour Israël, puisqu'il empêche la Syrie de pouvoir l'attaquer sans avoir le temps de réagir, et permet de surveiller une des routes principale vers Damas, la capitale syrienne.

La conquête, en 1967, s'accompagne de l'expulsion de plus de 120 000 arabes du plateau pour préparer la colonisation israélienne. Même si l'Organisation des Nations Unies (ONU) a déclaré invalide l'annexion de 1981, elle n'est suivie d'aucune conséquence sur le terrain.

ENDERLIN (C.), *Paix ou guerres : les secrets des négociations israélo-arabes*, 1917-1995, Paris, Fayard, 2004.

ON EN PARLE AUSSI...

Ah, le wallon...

Les chants wallons...

Les expressions wallonnes...

Au commencement était le wallon.

(...)

Si quelqu'un dans la région te dit : «Et cwè vî coyon, i n'a ré d'noû ? », c'est qu'il est plein d'attention pour toi.

Même si la traduction littérale c'est : « Alors vieux testicule, quoi de neuf ? »

La langue Wallonne

Le wallon est issu du mot germanique Wahla ou Wahl qui était utilisé à la fin de l'antiquité par les populations germaniques qui migraient vers l'est pour décrire les populations de langues romanes ou celtes romanisées. Ce mot a progressivement évolué, pour ne plus désigner aujourd'hui que les populations vivant au sud de la Belgique, et par extension, à leurs patois, d'origine romane. Celui-ci n'a pas beaucoup évolué depuis le moyen-âge, mais ne constitue pas un ensemble homogène. Il se distingue en quatre dialectes : le wallon liégeois, namurois, wallon-picard et le wallon lorrain.

Ces distinctions reflètent mal la réalité du terrain, puisqu'il ya beaucoup de variations au sein même de ces dialectes. Le wallon constitue, dans le cadre du récit du *Carnaval des Ombres*, un élément clé de la culture et de l'identité des populations qui vont être annexées par le régime nazi.

BAL (W.), GERMAIN (J.) (e.a), *Wallo+, lexique de référence du wallon dans ses composantes majeures*, Liège, CRIWE, 1992.

FRANCARD (M.), *Dictionnaire des parlers wallon du pays de Bastogne*, Bruxelles, De Boeck université, 1994.

En gros le Carnaval, quand tu l'expliques à quelqu'un à Bruxelles, t'as l'air d'un con. J'ai souvent l'air d'un con. J'aime bien essayer d'en parler.

Le Carnaval de Malmedy

Le Carnaval de Malmedy n'est pas une création moderne. Le plus ancien écrit connu qui y fait allusion remonte à 1459. Il se déroule entièrement en wallon, la langue du peuple. S'il n'était pas organisé officiellement, le *Cwarmê* serait, vivrait, éclaterait quand même dans toute son authenticité, probablement comme aux temps les plus anciens des fêtes spontanées, survivances de coutumes païennes, cet adjectif étant pris dans son sens noble et premier, lié à la notion de pays, de terroir.

Le *Cwarmê* s'est chargé d'histoire et de vécu populaire au fil des siècles, et s'est enrichi de légendes ou de coutumes venues à pied de la nuit des temps. Les masques traditionnels - ils sont au nombre de quinze - en portent les traces.

Le *Cwarmê* désigne à Malmedy la période de Carnaval, qui dure quatre jours, du samedi midi au mardi-gras à minuit.

Le samedi du Carnaval, la « Grosse Police » annonce l'arrivée du Carnaval et le Bourgmestre remet ses pouvoirs au « Trouv'lê ». Le dimanche, c'est le grand cortège où l'on pourra admirer plus de 2000 travestis représentant les masques traditionnels du *Cwarmê*. C'est un Carnaval de rues décidément pas comme les autres où les spectateurs sont très souvent pris à partie.

Le lundi, jour des « rôles », s'adresse avant tout aux Malmédiens et, le mardi gras, on procède au « Brûlage de la Haguète », marquant la fin des festivités.

Les Malmédiens et tous leurs amis se préparent donc longtemps à l'avance à leur grand-messe de Carnaval, car dans cette fête, tout est rituel, traditionnel, presque sacré.

Binv'nou à Mâm'dî èt ...à vosse santé, Mèssîre Cwarmê !

www.malmedy.be

*Mon père, qui n'aborde jamais ce sujet tabou, sauf... quand ce sujet tabou l'aborde lui... quand le souvenir de cette guerre part à l'abordage du bonheur insouciant des grandes fêtes de famille qui réunissent tout le monde... Tout le monde sauf...
(...)*

Tout le monde sauf Charles, né belge, parlant français, chantant en wallon, mort à vingt ans sur le front russe, sous l'uniforme allemand, et dont le corps – belge ? allemand ? - n'a pas été rapatrié... Sur une stèle, au fin fond de l'Ukraine, est écrit parmi des milliers de noms : Karl Demoulin. Pas Charles. Karl Demoulin

Identité

L'identité est à la fois un ensemble de données objectives - celles qui nous accordent une identité légitime reconnue par la société civile- et de données subjectives - celles qui forgent notre identité personnelle. L'identité est un ensemble de critères, de définitions d'un sujet et un sentiment interne. Ce sentiment d'identité est composé de différents sentiments : sentiment d'unité, de cohérence, d'appartenance, de valeur, d'autonomie et de confiance organisés autour d'une volonté d'existence. Les dimensions de l'identité sont

intimement mêlées : individuelle (sentiment d'être unique), groupale (sentiment d'appartenir à un groupe) et culturelle (sentiment d'avoir une culture d'appartenance).(1)

L'identité d'une personne peut être vue comme une essence, c'est-à-dire une réalité définitivement fixée, destinée à durer, n'existant que par elle-même et qui n'a besoin de rien d'autre qu'elle-même pour exister ou comme un phénomène dynamique évoluant tout au long de l'existence.

Dans cette dimension sociale, l'identité personnelle est un processus de construction, reconstruction et déconstruction d'une définition de soi qui nous amène à la penser comme une tension continue entre « l'être » et « le devenir ». (2)

L'identité se construit tant sur base de critères internes que de critères externes. Elle résulte d'un processus complexe qui lie étroitement la relation à soi et la relation à autrui. L'identité personnelle n'est donc pas uniquement une construction solitaire, mais également une production qui s'établit par, avec ou contre les autres. Dans sa dimension relationnelle, la notion d'identité peut être une résistance de ce que je suis face à ce que

je ne suis pas et mener ainsi à la formation de communautés qui s'inscrivent dans une logique d'opposition, de contestation, de rébellion...par rapport à un oppresseur identifié et désigné comme tel. (3). Par ailleurs, cette dimension relationnelle amène aussi à recevoir une identité sur base des attributs venant de l'extérieur, formulés par autrui. C'est dans cette négociation permanente, parfois conflictuelle, entre « soi avec soi-même » et « soi avec ou par autrui » que se construit l'identité personnelle.

- (1) MUCCHIELLI (A.), *L'identité* - Paris- PUF, 1986.
- (2) HAISSAT (S.), *La notion d'identité personnelle en sociologie* in *2 Interrogations ? - Revue pluridisciplinaire en sciences de l'homme et de la société*. N° 3. L'oubli. Décembre 2006.
- (3) CASTELLS (M), *Le pouvoir de l'identité*, Paris, Fayard, 1999.

*Et je me demande subitement :
Pourquoi remuer tout ça, pour qui ?
Pour mes parents ?
Pour moi, pour vous ?
Pour mon fils ?
Pour comprendre quoi, être sûr de quoi... ?
(...) C'est de l'histoire ancienne tout ça, ça
n'intéresse plus grand monde.
Je ne sais pas, je ne sais plus...*

Mémoire

Raconter, dire, dévoiler des secrets de famille, dire au grand jour ce que l'on cache, ce dont on ne peut pas parler est une manière de rendre hommage à ceux qui restent dans l'ombre, une façon de participer au devoir de mémoire. Normalement pris en charge par l'État, ce devoir de mémoire permet la reconnaissance de l'existence d'événements traumatiques pour un groupe d'individus suivi d'une éventuelle indemnisation des victimes. Placé sous l'angle de l'individu, et du point de vue de la psycho-généalogie, raconter son histoire est une manière de la déposer pour arrêter de la porter et ne plus la transmettre « inconsciemment » aux générations futures. Enfin, comme le dit Sylvie Fabre, raconter son histoire c'est répondre à une nécessité :

« la nécessité de comprendre ma propre histoire, d'infléchir la trajectoire de ma vie en luttant contre l'absence et la mutité, le désir aussi de réunir le vécu et le rêvé, d'accéder à une conscience qui soit continuité de consciences car notre destin s'il est singulier est aussi collectif. L'histoire, les histoires s'incarnent en notre histoire. J'ai ainsi l'impression d'avoir compris très tôt, intuitivement, que l'écriture était une forme de réparation et qu'elle permettait de redonner à la vie son sens et sa lumière. Elle était une façon de vivre le possible dans cette circonférence de l'impossible qui est notre vraie frontière. Elle prenait la douleur, l'angoisse pour la transmuter, elle atteignait le cœur de la vie et sa pulsation : l'amour. Maintenant je sais que c'est aussi une façon de passer au-delà du désespoir. » (1)

- (1) FABRE G.(Sylvie), *Pourquoi écrire*, in <http://poezibao.typepad.com/>, 2006



LE CARNAVAL DES OMBRES, C'EST AUSSI...

UNE RENCONTRE

Avec Michael Delaunoy et Serge Demoulin

mercredi 21.03 - après le spectacle

Entrée libre

ÉCOLAGE IMMÉDIAT

Les projets éducatifs du Rideau de Bruxelles

Le Rideau propose aux élèves du secondaire supérieur un projet en trois temps.

- Avant le spectacle, une animation en classe proposée par Christelle Colleaux autour de la seconde guerre mondiale et de l'annexion des cantons de l'Est par l'Allemagne nazie.

- Le spectacle *Le carnaval des ombres* en soirée.

- Une rencontre en classe avec le comédien Serge Demoulin et Christelle Colleaux autour du thème « déposer l'histoire pour arrêter de la porter ».

Dates

13 > 31.03

Tarif 10 € par élève | spectacle + animations

Info et réservation christelle.colleaux@rideaudebruxelles.be | 02 737 16 02

LE CARNAVAL DES OMBRES

Le Rideau de Bruxelles

À l'Atelier 210 – chaussée Saint-Pierre, 210 à 1040 Bruxelles

MARS

MA 13 **ME 14** JE 15 VE 16 SA 17 MA 20 **ME 21** JE 22 VE 23 SA 24 **DI 25**

20:30 **19:30** 20:30 20:30 20:30 20:30 **19:30** 20:30 20:30 20:30 **15:00**

MA 27 **ME 28** JE 29 VE 30 SA 31

20:30 **19:30** 20:30 20:30 20:30

EN TOURNÉE POUR LA CRÉATION

FÉVRIER

JE 02, VE 03, SA 04, DI 05

JE 09, VE 10

SA 25

Malmundarium à Malmédy | L'AMAPAC
Welkenraedt | Festival Paroles d'Hommes
Lessines | Centre culturel René Magritte

AVRIL

SA 28

Château de Rahier | Kadriculture

RÉSERVATION

www.rideaudebruxelles.be | 02 737 16 01

du mardi au samedi de 14:00 > 18:00

RIDEAUDEBRUXELLES

rue Thomas Vinçotte 68/4 · B 1030 Bruxelles · T 02 737 16 00 - F 02 737 16 03

Le Rideau de Bruxelles est subventionné par la Communauté française.

Il reçoit l'aide de la Commission communautaire française de la région de Bruxelles-Capitale, du Centre des Arts scéniques, de Wallonie-Bruxelles International, des Tournées Art et Vie et de la Loterie Nationale. Il a pour partenaires la RTBF et Le Soir et pour sponsor Sud-Construct.

RIDEAU DE BRUXELLES 11 | 12

Service éducatif Christelle Colleaux 02 73716 02 | christelle.colleaux@rideaudebruxelles.be

RÉSERVATION www.rideaudebruxelles.be | 02 737 16 01 du mardi au samedi de 14:00 > 18:00